

Afin de compléter notre équipe assignée à la prise en charge des enfants lors des devoirs surveillés, la Municipalité de la Ville de Prilly met au concours plusieurs postes de

## Responsable des devoirs surveillés

Les enfants des classes 3P à 6P sont accueillis dans les classes des écoles de Prilly afin d'assurer la surveillance et l'accompagnement des enfants dans leurs devoirs. L'horaire est de 15h30 à 17h00, tous les lundis, mardis et jeudis.

Les enfants des classes 7P et 8P sont accueillis au Collège du Grand-Pré de Prilly afin d'assurer également la surveillance et l'accompagnement des enfants dans leurs devoirs. L'horaire est de 15h45 à 16h45, tous les lundis, mardis et jeudis.

Au travers de ce poste, intégré au sein de l'organisation de l'Administration communale de Prilly, votre mission est la suivante :

- A la fin de l'école, assurer la surveillance et l'accompagnement des enfants durant leurs devoirs

Cette fonction nécessite :

- Une bonne maîtrise du français oral et écrit
- Compétences relationnelles et aisance dans le contact avec le jeune public
- Intérêt pour l'enfance ou la jeunesse
- Etre au bénéfice de bonnes connaissances en culture générale et de compétences scolaires
- Se conformer aux horaires de service avec ponctualité et fiabilité
- Disposer d'un casier judiciaire et d'un casier judiciaire spécial vierges

Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir

L'activité se déroule uniquement durant les périodes scolaires. La durée hebdomadaire de travail pour les enfants de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année est de 4.5 heures. Pour les enfants de la 7<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> année la durée hebdomadaire est de 3 heures. Cette activité s'effectue via une rémunération à l'heure.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Madame Clelia Argenziano (Cheffe du service de l'Enfance - 3P-6P) au 021 622 73 00, ou de Monsieur Lucien Avanzino (Chef du service Jeunesse - 7P-8P) au 021 622 73 35, ou de Madame Annick Perret (Responsable des Ressources humaines) au 021 622 72 11.

La Ville de Prilly offre des conditions de travail agréables et dynamiques. Elle veille à promouvoir l'équité en matière d'emploi et encourage vivement chacun à postuler.

Afin d'assurer un traitement de votre candidature efficace et respectueux de l'environnement, nous vous remercions de privilégier la voie électronique pour nous adresser votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats de travail), à l'adresse [rh@prilly.ch](mailto:rh@prilly.ch).

Ville de Prilly, Ressources Humaines, Route de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly